

Le 21 février 2022

Contre la mise en place d'un concours d'entrée en médecine

La FEF s'oppose fermement à la proposition des doyens, et du président du MR, d'instaurer un concours d'entrée aux études de médecine. Un tel système renforcerait la pénurie actuelle de médecins, et accentuerait les inégalités d'accès aux études.

Alors que la Belgique dans son ensemble fait face à un manque objectif de médecin, à des délais d'attente toujours plus importants dans un contexte pandémique qui a épuisé le personnel de santé, les doyens et le président du MR proposent de limiter encore davantage la formation de nouveaux praticiens alors que la demande en soins de santé ne fait qu'augmenter. La FEF rejoint les inquiétudes des mutuelles face au système actuel de quota, qui ne se base sur aucune preuve scientifique. La santé mentale des médecins est chaque jour mise à rude épreuve, et renforcer la pénurie ne fera qu'aggraver la situation.

Une mécanique de concours irait à l'encontre des besoins de la population et condamnerait les habitants à vivre dans un système de soins de santé inaccessible, toujours à bout et incapable de répondre à des situations de crises. La ministre Glatigny elle-même insistait fin 2021 sur l'importance d'offrir des soins de qualité à la population, et reconnaissait le risque de pénurie auquel nous faisons face actuellement. Elle expliquait d'ailleurs à l'époque ne pas être « *convaincue qu'il faille augmenter le filtre* ».

De plus, les filtres d'accès aux études renforcent les inégalités socio-économiques, l'enseignement en Communauté française étant un des plus inégalitaires de l'OCDE. Le tri social qu'opérerait un concours est inacceptable et va à l'encontre d'un accès équitable aux études supérieures.

Sous prétexte de vouloir défendre les étudiants, le concours d'entrée aux études de médecine sert en réalité un agenda politique motivé par des idéaux élitistes, et ne ferait que plonger un peu plus le monde de la santé dans une crise aux conséquences catastrophiques. Toutes les vocations se présentant dans nos facultés de médecine doivent être accueillies et encouragées.



Président de la FEF: Lucas Van Molle | T 0473 93 45 85 | lucas.vanmolle@fef.be

Chargé de communication de la FEF: Renaud Leemans | T 0492 27 87 59 | renaud.leemans@fef.be